



# Règlement du Championnat Départemental Jeune du Val d'Oise

**Définition :** compétition départementale jeune (de poussin à junior ) organisée par le CDBVO, qui décerne les titres de champions du Val d'Oise jeunes dans chaque catégorie d'âge et dans chaque tableau.

La compétition est répartie en deux niveaux:

- une série « **excellence** » à destination des meilleurs joueurs (avec places limitées),
- une série « **honneur** » à destination des autres joueurs.

## 1. Organisation

---

Cette compétition est gérée conjointement par la Commission Départementale Jeunes (CDJ) du Comité Départemental de Badminton du Val d'Oise (CDBVO) et par un club organisateur.

**Le CDBVO :**

- diffuse les plaquettes
- centralise les inscriptions
- diffuse les convocations
- fournit les volants pour les finales
- envoie les résultats à la ligue d'Île-de-France de Badminton (LIFB)
- est responsable de la table de marque
- convoque et indemnise le(s) juge-arbitre(s) et les éventuels arbitres
- envoie les factures aux clubs

**Le club organisateur :**

- gère l'accueil de la compétition, ce qui comprend :
  - la salle
  - le matériel (poteaux, filets, identification des terrains)
  - les plots pour les inter-sets
  - les plaquettes pour les feuilles de matchs
- met en place une restauration dans la mesure du possible (la présence ou l'absence de restauration sera précisée sur la feuille de convocation des joueurs)
- contribue à la tenue de la table de marque par la présence d'1 personne minimum sur la durée de la compétition (toutefois, cette présence peut être assurée par 2 ou 3 personnes maximum se relayant)

Le championnat se déroule sur deux sites, un site série excellence et un site série honneur, et selon les horaires suivants :

- samedi à partir de 8h30 (premières convocations à 8h00) et jusqu'à 22h00 au plus tard
- dimanche à partir de 8h30 (premières convocations à 8h00) et jusqu'à 19h00 au plus tard

Les horaires indiqués sont les heures de lancement des matchs.



## 2. Règles générales

---

Le championnat se déroule selon les règles de la fédération française de badminton (FFBaD), de la LIFB et du présent règlement.

Le CDBVO, sur proposition de la Commission Compétitions Jeunes et après approbation des membres de son comité directeur, se réserve le droit d'apporter des modifications à ce règlement en cas de nécessité.

**Les participants s'engagent à respecter et faire respecter le présent règlement.**

## 3. Inscriptions

---

Le championnat départemental jeune du Val d'Oise est une compétition se disputant en simple, double et double mixte dans les catégories **Benjamin, Minime, Cadet, Junior**, et en simple et double dans la catégorie **Poussin**.

Le nombre de joueurs est déterminé en fonction du nombre de terrains disponibles pour la compétition. Le format de chaque tableau est établi en annexe.

### 3.1. Joueurs admissibles

Tous les joueurs doivent :

- être licenciés dans un club du Val d'Oise affilié à la FFBaD
- n'être sous le coup d'aucune sanction disciplinaire
- être en capacité de présenter une pièce d'identité le jour de la compétition

Les licences doivent avoir été validées dans Poona (validation après enregistrement du paiement).

**Les joueurs ont la possibilité de s'inscrire sur un, deux ou trois tableaux, dans leur catégorie d'âge. Les surclassements de catégories ne sont pas autorisés (sauf pour les minibad qui sont autorisés à jouer en poussin).**

### 3.2. Modalités d'inscription

Les fiches d'inscription doivent être envoyées correctement remplies à l'adresse unique :

[ccj2.cdbvo@gmail.com](mailto:ccj2.cdbvo@gmail.com)

Seule la fiche d'inscription fournie par la CDJ peut être utilisée.

Un courriel de confirmation est envoyé à réception de chaque fiche d'inscription. Toute fiche d'inscription incomplète peut être refusée jusqu'à mise en conformité. De même, toute fiche d'inscription envoyée au-delà de l'heure (ou du jour) limite peut ne pas être acceptée.

Entre la clôture des inscriptions et le tirage au sort, les responsables jeunes ont 24h pour vérifier que toutes leurs inscriptions ont été prises en compte. Au-delà, aucune réclamation ne peut être prise en compte.



Aucune inscription n'est prise par téléphone. Toute modification et/ou annulation doit être faite par écrit ou par courriel.

Aucune spécification horaire ne peut être prise en compte lors de l'inscription des joueurs. Les dates et horaires de la compétition sont spécifiés en annexe.

**Les joueurs ne choisissent pas dans quelle série ils s'inscrivent.**

Selon les tableaux, les joueurs peuvent être amenés à jouer en « excellence » et/ou en « honneur ».

La CDJ répartit les joueurs dans l'une ou l'autre des deux séries en appliquant le mode de sélection et de qualification.

Pour les doubles et les mixtes, les joueurs doivent s'inscrire en paires constituées. Toutefois, il est possible de constituer des paires avec des joueurs de clubs différents.

**3.3. Modalités de qualification et de sélection**

Tableaux et Catégories		Excellence (places limitées)		Honneur
		Ordre de priorité	Conditions minimum	Ordre de priorité
Simple Homme Simple Dame	Poussins	1. Pré-sélection du CTD 2. Classement final des RDJ 3. CPPH à la date de clôture des inscriptions	Participation à au moins une compétition homologuée	1. Classement final des RDJ 2. CPPH à la date de clôture des inscriptions
	Benjamins Minimes Cadets	1. Pré-sélection du CTD 2. Classement final des TDJ 3. CPPH à la date de clôture des inscriptions	Participation à au moins une compétition homologuée	1. Classement final des TDJ 2. CPPH à la date de clôture des inscriptions
	Juniors	1. Pré-sélection du CTD 2. Classement final des TDJ 3. CPPH à la date de clôture des inscriptions	Participation à au moins une compétition homologuée	1. Classement final des TDJ 2. CPPH à la date de clôture des inscriptions
Double Homme Double Dame	Poussins Benjamins Minimes Cadets Juniors	CPPH à la date de clôture des inscriptions (moyenne de chaque paire)	Participation à au moins une compétition homologuée	CPPH à la date de clôture des inscriptions (moyenne de chaque paire)
Double Mixte	Benjamins Minimes Cadets Juniors	CPPH à la date de clôture des inscriptions (moyenne de chaque paire)	Participation à au moins une compétition homologuée	CPPH à la date de clôture des inscriptions (moyenne de chaque paire)



En cas de faible affluence dans un tableau, le CDBVO se réserve la possibilité de regrouper les deux séries pour ne former qu'un seul tableau.

En cas de forte affluence dans un tableau, le CDBVO se réserve la possibilité de limiter le nombre de places dans la série « honneur ».

### 4. Déroulement

---

Les matchs s'effectuent en auto-arbitrage à l'exception de la catégorie Poussin U11 où un arbitre (ou faisant office) peut officier. Des scoreurs peuvent être mis à disposition pour les poussins U11.

Tous les tableaux débutent par une phase de poules dans la mesure du possible et se poursuivent par un tableau en élimination directe.

Un tableau n'est ouvert qu'à partir de 3 inscrits. De plus, dans le cas où il n'y a que 3, 4 ou 5 inscrits, le tableau se déroule sous la forme d'une poule unique.

Le(s) juge(s)-arbitre(s) est (sont) désigné(s) par le CDBVO. Les tableaux sont établis par le CDBVO et validés par le juge-arbitre (principal).

Les têtes de séries sont désignées suivant le CPPH au jour du tirage au sort. Dans la mesure du possible, ce classement est affiché avec les tableaux des différentes catégories.

### 5. Volants

---

Les volants sont à la charge des joueurs qui devront en prévoir un nombre suffisant pour toute la durée de la compétition, à l'exception des finales où les volants sont fournis par le CDBVO.

**Les volants seront à la charge des joueurs à part égale (minimum 1 volant par joueur).**

Les volants en plumes sont obligatoires dans toutes les catégories.

### 6. Tenues vestimentaires

---

Les joueurs doivent se présenter avec une tenue réglementaire sur le terrain : short ou jupe, T shirt du club ou T shirt sans inscription prépondérante.

Le juge-arbitre est habilité à refuser l'accès au terrain si le joueur ne modifie pas sa tenue.

### 7. Accompagnateurs et coachs

---

Les joueurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un (ou de plusieurs) responsable(s) majeur(s) nommé(s) par le club du joueur (qui peut être un parent). **Le Responsable Club doit détenir les**



**coordonnées téléphoniques des joueurs et/ou de leurs parents**, afin que ceux-ci soient joignables pendant toute la durée de la compétition.

Le nom ainsi que les coordonnées du Responsable Club principal doivent **impérativement** figurer sur la fiche d'inscription du club. Dès qu'un changement de Responsable Club s'opère au cours de la compétition, le nouveau responsable doit venir se signaler à la table de marque. Une feuille de présence est prévue à cet effet.

En cas de défaut de Responsable Club constaté par le responsable de la compétition, le club pourra être sanctionné par la Commission Compétitions Jeunes, allant jusqu'au refus des inscriptions des joueurs du club concerné pour la saison suivante (TDJ n°1).

**Pour les catégories poussins et benjamins, le coaching n'est pas autorisé entre les points.** Un espace sera réservé pour les coaches, lesquels seront autorisés à rejoindre leurs joueurs à la pause de 11 et entre 2 sets. Par souci d'équité, deux coaches au maximum sont autorisés par demi-terrain.

## 8. Forfaits – remplacements

---

Les forfaits sont gérés par le Règlement Général des Compétitions (RGC) dont les règles sont reprises dans le document de la LIFB intitulé « Sanctions encourues en cas de forfait ».

Tout joueur initialement inscrit qui s'avérerait indisponible après la veille de la date du tirage au sort doit envoyer le formulaire fédéral relatif aux forfaits, téléchargeable sur le site du CDBVO, ainsi qu'un justificatif attestant de la raison de son absence dans les **5 jours suivant le début de l'épreuve** :

- en lettre suivie au secrétariat de la Ligue d'Île-de-France de Badminton  
64 rue Couédic 75014 PARIS ou mail : [secretariat@lifb.org](mailto:secretariat@lifb.org)
- par courriel à la « Commission Départementale Jeunes » (coordonnées en annexe) pour éviter une facturation. Cependant, en cas de non-respect du délai ci-dessus et/ou de justificatif déclaré non valable, l'inscription sera prise en compte financièrement.

## 9. Réclamations

---

En cas de réclamation, adresser un courrier accompagné (« lettre suivie ») au responsable de la Commission Départementale Jeunes (coordonnées en annexe) dans les 72h suivant la fin de l'épreuve.

## 10. Récompenses

---

Les récompenses sont fournies par le CDBVO et remises en fin de compétition.



## Règlement spécifique du championnat départemental jeune du Val d'Oise 2018/2019

Le championnat départemental jeune du Val d'Oise se déroulera à Jouy le Moutier pour la série excellence et à Arnouville pour la série honneur, les **25 et 26 mai 2018**.

Le juge-arbitre sur la série excellence sera Mr Dany Mesureur.

La série honneur sera au format Promobad.

La répartition dans l'une ou l'autre série, sera fonction du classement et validée par les responsables techniques du CODEP.

### A. Inscriptions

---

Le montant des inscriptions est fixé à :

- **7€ un tableau**
- **12€ deux tableaux**
- **15€ trois tableaux**

Les frais d'inscription sont intégrés à la facture dressée par la CDJ pour chaque club et elle est à régler en fin de saison.

Les inscriptions sont à envoyer par courrier électronique à l'adresse suivante :

[ccj2.cdbvo@gmail.com](mailto:ccj2.cdbvo@gmail.com)

La date limite d'inscriptions est fixée au **05 mai** et la date du tirage au sort au **14 mai**.

En cas de réclamations, l'adresse postale à utiliser est :

**CDBVO Commission Jeunes, Mr Alexandre LACOMME**  
**38 rue du vieux lavoir, 95470 saint Witz**

### B. Tableaux

---

Pour la saison 2018/2019, les tableaux sont limités selon la répartition suivante :

Catégories	Excellence					Honneur				
	SH	SD	DH	DD	DM	SH	SD	DH	DD	DM
Poussin U11	12	6	SR	SR	X	SR	SR	X	X	X
Benjamin U13	12	6	6	6	6	SR	SR	SR	SR	SR
Minime U15	12	6	6	6	6	SR	SR	SR	SR	SR
Cadet U17	12	6	6	6	6	SR	SR	SR	SR	SR
Junior U19	12	6	6	6	6	SR	SR	SR	SR	SR

SR : sans restriction / X : tableau non proposé lors de ce championnat

### C. Volants

---

Les volants retenus pour cette édition sont les **RSL TOURNEY N°2**.